

Trois maisons déplacées, rue Marcelin-Berthelot, à Nanterre, en 1953

● Par Michel Mathys – Société d'Histoire de Nanterre



Extrait du journal (trois photos) *Point de vue, images du monde*

Pendant la première moitié du XX^e siècle, la rue Marcelin-Berthelot était une longue artère, d'environ 1,7 km, qui reliait la rue Victor-Hugo à la rue de Lens, en empruntant le tracé de l'ancien chemin de Nanterre à La Folie.

Cette rue desservait divers établissements : Nuyts-Frères (cartonnage), Les Clôtures (barrières ferroviaires) et la Compagnie des Grands Marbres, mais aussi le café de la gare de La Folie et le château du Radis-Creux. Toutes ces adresses seraient actuellement le long du boulevard des Provinces-Françaises.

Jusque dans les années 1950, la rue Marcelin-Berthelot se prolongeait au-delà de la ligne ferroviaire, en passant devant le centre de formation de la SNCF (construit en 1947 et 1948) et les Ateliers-Magasins de l'entreprise.

Plus tard, la rue subira d'importantes modifications et sera amputée d'une grande partie de son tracé. Seule subsistera la partie comprise entre la rue Victor-Hugo et le boulevard Honoré-de-Balzac. Un tronçon deviendra le mail Ambroise-Croizat, un autre le boulevard des Provinces-Françaises, et sa partie extrême deviendra la rue François-Hanriot.

Un projet majeur va bousculer le tracé de cette rue.

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), dans le cadre des travaux de reconstruction d'après-guerre, lance en région parisienne, en 1952, un programme de 4 000 logements dont 2 900 seront réalisés à Nanterre. Un des ensembles édifiés est devenu la cité Marcelin-Berthelot.

Pour sa réalisation, ce projet va se heurter à un problème de voirie. En effet, alors que la future cité était encore traversée par la rue Marcelin-Berthelot, le projet innovant prévoyait une cité accessible uniquement par les résidents, sans rue traversante. Il fallait donc construire une voirie qui ceinture

les nouveaux logements, en prolongeant la rue Honoré-de-Balzac vers la voie ferrée de Paris à Saint-Germain-en-Laye (le RER actuel).

Trois maisons empêchaient l'ouverture de la nouvelle rue (boulevard Raspail aujourd'hui).

Dans la pratique actuelle, ces maisons auraient tout simplement été démolies. Mais, en 1953, une autre solution va voir le jour.

Pour l'illustrer, reprenons un article du journal *Point de vue, images du monde* du 19 novembre 1953.

« La maison de M. Moulère s'élevait sur l'emplacement de la cité radieuse de Nanterre (sic), juste sur le passage d'un boulevard prévu dans le plan d'urbanisme. Il fut par conséquent question de l'exproprier pour la démolir, ce qui demandait au moins un an de négociations. C'est alors que le M.R.U proposa de la déplacer. Huit jours après, le pavillon avait changé de place et M. Moulère de voisins... »

L'article se poursuit par un reportage sur le déplacement.

« M. Jacques Prévot et son adjoint décident des opérations. « Avec 35 millions », dit M. Prévot, « je me fais fort de déplacer la Sainte Chapelle afin de la mettre mieux en vue ». Les gens du coin n'en reviennent pas. Ces vieilles dames estiment que « ceux qui font cela ne sont pas n'importe qui et qu'ils ont dû faire de longues études ».

Pour être tractée, la maison – 150 tonnes – a été arrachée de ses fondations, ceinturée à sa base par des poutrelles placées sur des vérins glissant sur des rails. Sur les nouvelles fondations, M. et M^{me} Moulère bavardent. M^{me} Moulère n'a pas voulu dormir dans son lit pendant le transfert : elle couche chez son fils. M. Moulère, lui, n'a pas quitté la maison. Il y dort la nuit et, de sa fenêtre, comme de la passerelle d'un navire, il regarde la manœuvre à l'affût du moindre craquement. Non seulement, la maison marche, mais M. Moulère constate qu'elle pivote de 90° pour gagner sa nouvelle position. M. Jacques Prévot prévoit que bientôt un tel transfert pourra être plus rapide. En effet, la maison sera posée sur trois tracteurs à chenille. Plus de rails. Mais même le procédé actuel surprend les Américains qui, pour assurer le même travail, prévoient plus de temps et d'argent. « Le déplacement d'un pavillon de quatre millions revient à deux millions » dit M. Moulère fidèle à son poste.

Et un peu plus tard. « C'est fait. M. Moulère voit maintenant ses nouveaux voisins. Il a changé de rue, de numéro, de paysage. Il peut dire que tout s'est passé comme sur des roulettes. »

Le journal *La Terre* de novembre 1953 détaille un peu plus l'opération. « La maison a été transportée sur une distance de 95 mètres, de la rue Berthelot à la rue Alexandre-Dumas, après avoir effectué une rotation d'un quart de tour pour que la façade donne sur la nouvelle rue. Pendant le transport de la maison, les propriétaires ont continué d'occuper leurs pièces et de vaquer tranquillement à leurs occupations, la ménagère faisant la cuisine, le courant électrique assurant l'éclairage, et jusqu'à l'horloge qui n'a pas cessé de marquer les heures. Les maisons devant être ainsi déplacées sont installées sur un ensemble de poutrelles métalliques. À l'aide d'un système de vérins, on procède à un véritable décollement de l'immeuble qui se trouve séparé de ses fondations. C'est une des phases les plus délicates de l'opération. Une fois soulevée, la maison tirée par des câbles à l'aide de treuils est alors transportée lentement sur quatre gros vérins reposant sur des roues. »

Cette maison déplacée se trouve maintenant au n° 29 de la rue Alexandre-Dumas. Elle reste facilement identifiable. Deux autres maisons connaîtront le même sort, situées aujourd'hui au n° 3 et au n° 5 du boulevard Raspail et toujours habitées !

Dans le quartier Université, une quatrième maison a été déplacée, en 1955, suivant le même procédé. Elle était située près de la halte du chemin de fer, à La Folie, en face de l'établissement Nuyts-Frères situé, lui aussi, rue Marcelin-Berthelot, au n° 231. Cette fois, c'est la construction de la cité des Provinces-Françaises qui va entraîner son déplacement en évitant sa démolition. La maison s'est retrouvée le long d'une nouvelle rue, le boulevard Mansart maintenant. Cette implantation sera de courte durée car elle sera finalement démolie pour permettre la construction du bâtiment de France-Télécom (Orange aujourd'hui).

Ainsi, dans les années cinquante, un aménageur a eu le souci de maintenir le patrimoine existant, d'autant plus nécessaire que la ville manquait de logements. Peut-être avait-il aussi l'idée de garder une trace du passé pavillonnaire de ce qui allait devenir la cité Marcelin-Berthelot ?



Une vue du quartier en 1954

- 1- l'établissement Nuyts-Frères
- 2- la rue Marcelin-Berthelot
- 3- le premier pavillon déplacé, rue Alexandre-Dumas
- 4 et 5- les pavillons déplacés, boulevard Raspail



Le premier pavillon déplacé, dont parlent les journaux